

**DEMANDE DE DEROGATION A LA SECTORISATION SCOLAIRE**

Responsable 1 :

Nom : .....

Prénom : .....

Agissant en qualité de :

Mère / Père / Responsable légal de l'enfant

Autorité parentale :  Oui  Non

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Courriel : .....

Situation familiale :  Célibataire :  Vie maritale  Marié(e)  Pacsé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

Demande de dérogation pour l'enfant :

Nom : ..... Prénom : .....

Sexe :  M  F - Né(e) le : ..... / ..... / ..... Lieu de naissance : .....

Département : ..... Pays : .....

Sur la Commune de : ..... En classe de .....

Pour l'année scolaire 2024-2025 à partir du .....

Pour améliorer la qualité d'accueil de votre enfant :

Votre enfant bénéficie-t-il d'une notification MDPH et de la présence d'une AVS OUI  NON

La santé de votre enfant nécessite-t-elle la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) OUI  NON

**MOTIFS DE DEROGATION**

Rapprochement de fratrie, précisez le nom prénom, date de naissance de l'enfant déjà présent dans l'école demandée. ....

Enfant en situation de handicap : joindre les attestations MDPH

Mode de garde ou résidence d'un membre de la famille sur la commune demandée (joindre courrier explicatif et justificatif de domicile)

Proximité professionnelle (joindre justificatif)

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus.

J'autorise le traitement informatisé des données indiquées ci-dessus par la collectivité tel que précisé au verso.

En accord avec l'article 372-2 du code civil « A l'égard des tiers de bonne foi, chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

Fait le ..... à .....

Signature Responsable 1 :

Signature Responsable 2 :

**DEMANDE DE DEROGATION A LA SECTORISATION SCOLAIRE**

Documents à joindre obligatoirement à votre demande :

1. Copie du livret de famille ou copie d'extrait d'acte de naissance de l'enfant ou tout autre document justifiant de sa filiation ou situation.
  - *Si divorce ou séparation, jugement précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant (1<sup>ère</sup> et dernière page ainsi que celles concernant la décision de garde et d'autorité parentale)*
2. Les attestations correspondantes au motif de la demande de dérogation (voir recto)
3. Deux justificatifs de domicile parmi les documents suivants :
  - Justificatif du Trésor Public (taxe habitation ou avis d'imposition de l'année en cours)
  - Facture de moins de 3 mois (gaz, électricité, téléphone fixe, charges)
  - Autres : quittance de loyer (tamponnée et signée), un bail officiel, une attestation d'assurance du domicile, la partie de l'acte final d'achat (pour les nouveaux propriétaires) portant la mention de l'adresse et des noms
4. Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge ou justifie d'une contre-indication

CE FORMULAIRE ET LES PIECES COMPLEMENTAIRES SONT A RENVOYER A :

Par mail à [inscription@alpesdazur.fr](mailto:inscription@alpesdazur.fr)

Ou par courrier à  
Communauté de Communes Alpes d'Azur  
Service Enfance-Éducation  
Place Conil  
06260 PUGET-THENIERS

Le traitement de votre demande suit les étapes suivantes :

1. Transmission du formulaire et des pièces complémentaires à la Communauté de Communes Alpes d'Azur
2. Traitement de la demande et présentation en commission des Affaires Scolaires
3. Envoi du courrier de réponse à la famille
4. A) Si la dérogation est refusée une notification est adressée à la famille, l'inscription de l'enfant est réalisée à l'école de rattachement.  
B) Si la dérogation est acceptée, une notification est adressée à la famille, l'inscription de l'enfant est réalisée à l'école demandée.
5. Dès réception du certificat d'inscription, la famille prend contact avec le directeur de l'école pour effectuer l'admission.

**Protection des données personnelles :**

Dans le cadre de l'application des directives du Règlement Européen pour la Protection des Données entré en vigueur au 25 mai 2018, les données indiquées ci-dessus sont protégées par le Président de la Communauté de Communes Alpes d'Azur. Le traitement de ces données respecte la norme NS-058. Ces données permettent le bon fonctionnement des accueils péri et extrascolaires. Ces données peuvent être communiquées à des associations délégataires ou des collectivités territoriales partenaires permettant ainsi une communication sur les services proposés et leurs modalités de fonctionnement.

Vous avez la possibilité de vous opposer au traitement informatisé de ces données en transmettant par courrier ou saisine électronique les motifs légitimes de cette opposition. Vous avez également la possibilité de modifier ou supprimer les données transmises via le portail famille ou par sollicitation écrite adressée au responsable du traitement de ces données.